

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et qui sont susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous, veuillez noter que :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 15 août 2022 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0320 en vue de permettre la démolition du bâtiment commercial situé au 5222, rue Sherbrooke Est et la construction d'un bâtiment mixte (résidentiel-commercial) - 1225092002.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le 1<sup>er</sup> septembre 2022, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol**, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet particulier, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

**FAIT À MONTRÉAL, CE 17<sup>E</sup> JOUR D'AOÛT 2022.**

**La secrétaire d'arrondissement substitut,**

**Annick Barsalou**